

Résolu : D'engager M. E. Lacasse jusqu'au 1er janvier 1906, et de lui faire préparer les rôles de cotisation pour la construction des trottoirs permanents, au salaire qu'il reçoit actuellement, soit \$2.50 par jour. Ledit salaire à être pris à même le crédit des "Travaux permanents", "Travaux de macadam" et "Réparations aux travaux permanents."

—Du Conseil Central des Métiers et du Travail au sujet de l'entreprise de l'enlèvement de la neige ; de l'état de la rue Davidson ; du besoin de lumières supplémentaires dans ladite rue, et aussi un protêt contre l'ouverture des boutiques de barbiers le dimanche.

Résolu : D'informer le lit Conseil que des soumissions ont été demandées pour l'enlèvement de la neige des trottoirs, afin de connaître le coût probable de cette entreprise ; et que la Commission de la Voirie a unanimement résolu de faire exécuter ce travail à la journée et que, de plus, l'enlèvement de la neige des chaussées sera aussi exécuté à la journée.

—De contribuables du quartier St-Laurent se plaignant de l'état défectueux des traverses à l'angle de l'avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur, comme à l'angle de la rue Hutchison et de l'avenue du Parc, et disant aussi que la chaussée de la rue Prince-Arthur, en cette localité, est en mauvais état.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

—Du Bureau des Commissaires de chemins de fer du Canada soumettant une copie de l'ordre du Bureau au sujet de la voie d'évitement que le G. T. R. se propose de construire rue Communes, au Nord de la rue des Sœurs Grises.

Résolu : Que ladite copie de cet ordre soit déposée aux archives.

—De marchands ayant leurs établissements rue Ste-Catherine, entre les avenues DeLorimier et Papineau, un protêt notarié au sujet de l'interruption de la circulation et de l'encombrement des trottoirs, par le fait de la construction de l'égout collecteur dans cette partie de la rue Ste-Catherine.

Renvoyé aux avocats de la Ville.

—De MM. Busteed et Lane, avocats, au nom de la "Crescent Manufacturing Co., Ltd." s'opposant à l'expropriation de la propriété de cette compagnie aux fins d'ouvrir la rue Chaboillez, depuis la rue St-Paul jusqu'à la rue William.

—Soumis un extrait des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances renvoyant à la Commission de la Voirie un protêt des exécuteurs testamentaires de feu Geo. W. Stephens, protestant contre l'effacement de la ligne homologuée de la rue le St-David.

Déposé sur le bureau.

—**Résolu :** De présenter au Conseil un rapport recommandant de rembourser à la "Barber Asphalt Paving Co." la somme de \$6,582.10 étant le pourcentage retenu comme garantie sur les pavages posés par ladite Compagnie en 1903, et sur lesquels la garantie est expirée, déduction faite d'un montant de \$631.56 pour réparations exécutées par la Ville auxdits pavages.

—**Résolu :** De présenter au Conseil un rapport recommandant de rembourser à la "Warren Bituminous Paving Co." \$1,585.81, étant le pourcentage retenu comme garantie sur les pavages confectionnés par ladite compagnie en 1903 et sur lesquels la garantie est expirée, déduction faite de \$97.25 pour réparations exécutées par la Ville auxdits pavages.

RAPPORTS. ETC.

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu : De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$12,000.00 pour l'entretien des rues suivantes, durant l'hiver prochain :

Rue de la Montagne, depuis Notre-Dame jusqu'à Sherbrooke.	\$1,800.00
Rue St-Alexandre, depuis la rue Craig jusqu'à Ste-Catherine.	1,000.00
Rue City Councillors, depuis Ste-Catherine à Sherbrooke.	500.00
Rue St-Hubert, depuis Craig jusqu'à Sherbrooke.	1,500.00
Rue Sherbrooke, depuis Amherst jusqu'à Guy.	4,500.00
Avenue Laval, depuis Sherbrooke jusqu'à Mont-Royal.	1,600.00
Rue Guy et Chemin de la Côte-des-Neiges, depuis la rue Sherbrooke jusqu'aux limites Nord de la Ville.	1,100.00
	\$12,000.00

Resolved . That Mr. Lacasse be engaged until January 1st, 1906, to prepare the assessment rolls for permanent sidewalks, at the same salary as he is at present receiving, viz : \$2.50 per day. Said salary to be charged to the appropriation for "Permanent Repairs."

—From the Montreal Trades and Labor Council regarding the removal of snow ; the condition of Davidson street ; the need of additional lights on said street, and also protesting against the opening of barber shops on Sundays.

Resolved : That said Council be informed that tenders for the removal of snow from sidewalks were called for in order to ascertain the probable cost of the work ; that the Road Committee has unanimously decided to have said work done by day labor ; and furthermore, that the removal of snow from the roadways will also be done by day labor.

—From tax payers of St. Lawrence Ward complaining of the defective state of the crossings at the corner of Park Ave. and Prince Arthur street and at the corner of Hutchison street and Park Ave., and also stating that the roadway on Prince Arthur street in that locality is in bad condition.

Referred to the City Surveyor.

—From the Board of Railway Commissioners for Canada submitting a copy of the order of the Board, relating to the proposed G. T. R. siding on Common street, north of Grey Nun street.

Resolved : That said copy of order be filed of record.

—From merchants having premises on St. Catherine street between Delorimier Ave. and Papineau Ave. a notarial protest against the interruption to traffic and alleged incumbrance of sidewalks consequent upon the construction of the intercepting sewer in said part of said Catherine street.

Referred to the City Attorneys.

—From Messrs. Busteed & Lane, advocates, on behalf of the Crescent Manufacturing Company Ltd., objecting to the expropriation of said company's property for the purpose of opening of Chaboillez street, from St. Paul street to William street.

—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Finance Committee referring to the Road Committee, a protest from the testamentary executors of the late Hon. Geo. W. Stephens, protesting against the erasure of the homologated line of St. David lane.

Laid on the table.

—**Resolved :** That a report be made to Council recommending that the Barber Asphalt Paving Co. be reimbursed \$6,582.10 being percentage retained as guarantee on pavements laid by said company in 1903 and upon which the guarantee has expired, less \$631.56 for repairs made to said pavements by the City.

—**Resolved :** That a report be made to Council recommending that the Warren Bituminous Paving Co. be reimbursed \$1,585.81 being the percentage retained as guarantee on pavements laid by said company in 1903 and upon which the guarantee has expired, less \$97.25 for repairs made to said Pavements by the City.

REPORTS

— On the report of the City Surveyor it was

Resolved : That a report be made to Council recommending that that \$12,000.00 be appropriated for the maintenance of the following streets during the coming winter :

Mountain, from Notre Dame to Sherbrooke.	\$1,800.00
St. Alexander, from Craig to St. Catherine.	1,000.00
City Councillors, from St. Catherine to Sherbrooke.	500.00
St. Hubert, from Craig to Sherbrooke.	1,500.00
Sherbrooke, from Amherst to Guy.	4,500.00
Laval, from Sherbrooke to Mount Royal.	1,600.00
Guy and Côte-des-Neiges Road, from Sherbrooke to Northern City limits.	1,100.00
	\$12,000.00